16.03.20
Le Conseil Fédéral déclare la situation d'urgence

01.01.2020

RAPPORT D'ACTIVITÉS
CITÉ RADIEUSE | 2020

02.04.20
Installation de la visioconférence avec les proches

15.06.20
Reprise des activités en ateliers

31.12.2020

10.12.20
Restaurant interne menu de Noël

VERSION LONGUE
www.citeradieuse.ch

Cité Radieuse

SOMMAIRE

3 Rapport du Président du Conseil de Fondation
3 Rapport du Directeur
4 Historique de l'année 2020
5 2020 en un clin d'œil
6 2020, année de la résilience
7 La Cité Radieuse, un lieu de vie depuis des décennies
8 Les ateliers : quand la pandémie ouvre de nouveaux champs des possibles
9 Poursuivre l'intégration des travailleurs externes malgré le Covid
10 Un centre de jour adapté
11 Les thérapies, un secteur essentiel impacté mais pas interrompu !
12 Accompagnement à domicile
13 Covid-19 - les parties prenantes
13 Des tablettes pour garder le lien
14 Rapport RH pour 2020
15 Egalité salariale entre les femmes et les hommes
16 Rapport du responsable de la prestation pédagogique
17 Rapport du groupe parents et amis de la cité
18 Les camps de vacances / Anniversaires et jubilés
19 Le Point Santé
20-26 Administration et finances
27 Soutiens et donateurs

Rapport d'activités complet sur notre site :
www.citeradieuse.ch
>organes-dirigeants

Impressum / crédits photo

Comité de rédaction : Jérôme Livet, Raphaël Dupertuis

Graphisme, mise en page et impression : Imprimerie Hermann SA

Rédacteur·trice·s : Mélanie Amiguet, Raphaël Dupertuis, Cédrine Duplain, Nicolas Gremaud, Jérôme Livet, Stéphane Roten, Jennifer Rudaz, Sylvain Schlatter

Photographies : Raphaël Dupertuis, Unsplash.com, MSP, éducatrices et éducateurs des Maisons de la Cité Radieuse

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE FONDATION

Dans le contexte exceptionnel de cette année pandémique, il convient de dire notre admiration pour la grande communauté de la Cité Radieuse. Alors que les conditions de vie n'ont épargné personne, que les exigences sanitaires nous ont contraints à un confinement liberticide et castrateur de tous les projets, la grande famille Cité Radieuse a été une nouvelle fois remarquable par son adaptation et sa capacité à trouver des solutions. Animée par le sens des responsabilités et une solidarité formidable, la Cité Radieuse tient bon dans la tourmente. Les résident·e·s ont à nouveau fait la démonstration d'une résilience épatante pour faire face aux nombreux défis, tandis que l'ensemble du personnel a redoublé d'efforts au quotidien pour assurer la mission avec talent et compétences. Le Conseil de Fondation souhaite dire ici sa reconnaissance à toutes et tous.

Aussi têtue que ce virus, la Fondation poursuit sa mission avec un enthousiasme intact. Ainsi, notre projet de nouvelles constructions est à bout touchant. Deux centres d'hébergement permettront des améliorations importantes pour l'intimité et le confort d'une partie de nos résidents, tandis que des infrastructures communautaires, cafétéria, cuisine et salle polyvalente notamment, profiteront à toute l'institution. Notre ambition étant d'offrir, à terme, la même qualité d'habitat à l'ensemble de nos résidents, une deuxième phase de construction devrait succéder à l'actuelle. Mais pour réaliser cette future étape, la Fondation a besoin de la solidarité de toute la société pour réunir les fonds propres nécessaires. Les dons sont notre seule source de financement, hormis les aides de l'Etat.

Nous remercions nos nombreux et généreux donateurs pour leur contribution et nous pouvons assurer à celles et ceux qui souhaitent nous soutenir, que les fonds récoltés sont exclusivement affectés à notre mission au service de la dignité des personnes en situation de handicap.

Raoul Cruchon

RAPPORT DU DIRECTEUR

L'année 2020 a débuté avec de nombreux projets qui devaient rythmer les prestations de la Cité Radieuse. Nous préparions des activités de thérapies et d'accompagnement, de travail et de fêtes. Deux résidents allaient fêter leurs 50 ans de vie à la Cité Radieuse. Le chantier pour la rénovation d'infrastructures datant de 1967 était lancé. Et…

Le 15 février, sur un pressentiment, les sorties prévues au marché de Morges sont suspendues. Début d'une longue liste de restrictions.

Ensuite tout s'est accéléré avec le confinement. Apprentissage d'un nouveau métier, de la protection sanitaire, de nouvelles pratiques et de nouvelles habitudes. Une mobilisation sans précédent des bénéficiaires, des professionnels, des familles, du réseau. Tous ensemble, nous essayons de faire face.

Tout au long des mois, à chaque étape, nous avons poursuivi deux objectifs centraux : protéger les bénéficiaires et collaborateurs du Covid-19 et atténuer au maximum les effets négatifs dus aux restrictions.

Garder la vie et le plaisir de vivre, malgré tout, nous a conduits à réinventer des rites sociaux. Ainsi, le contact avec les familles s'est fait par visioconférence, les restaurants sont venus à nous avec un festival de foodtrucks sur notre site, un traiteur est venu sur place dans un restaurant spécialement installé pour que chaque Maison puisse fêter la fin de l'année en petit comité… Les informations aux proches et aux partenaires ont été très nombreuses, il a parfois fallu rassurer sur un avenir incertain.

Cette année fut exceptionnelle et face aux chamboulements que nous avons vécus, un devoir de mémoire nous incombe. Ce rapport d'activités retrace les événements et leur contexte et peut-être qu'à sa lecture dans quelques années, nous pourrons relier les apprentissages de 2020 qui influenceront les pratiques de demain.

Quant aux objectifs, ils sont pleinement atteints car tous ensemble, nous avons réussi à garder le Covid-19 hors de nos murs, aucun résident n'ayant été infecté en 2020, et les liens avec les familles et les proches ont été maintenus.

C'est avec une énorme reconnaissance que j'adresse mes chaleureux remerciements et félicitations à toutes celles et ceux qui ont permis de vivre 2020 ensemble.

Jérôme Livet

HISTORIQUE DE L'ANNÉE 2020

Une année qui laissera des traces importantes et des enseignements utiles pour le futur

En tous points, l'année que nous avons vécue aura requis de la part de toutes et tous une grande souplesse et une capacité d'adaptation hors normes :

Pour les bénéficiaires des prestations, qui ont vu leur vie basculer d'un jour à l'autre. Fermeture des activités d'ateliers, confinement par Maison, restriction des thérapies et ceci sans préparation préalable.

Pour les membres du personnel, qui se sont vus projetés dans une dimension sanitaire qui n'est pas leur quotidien et même pour certains, au gré du redéploiement des ressources, dans une fonction qui n'était pas la leur.

Pour les proches, qui se sont retrouvés privés des visites durant six semaines et qui ont dû apprendre à utiliser de nouvelles techniques de communication.

Pour le Conseil de fondation, qui a soutenu toutes les options prises selon le niveau de connaissances du moment.

Pour nos partenaires externes, qui eux aussi ont dû faire face à l'imprévu. Tout ceci dans un contexte où la pression était importante, car la santé, et même la vie, étaient en jeu.

Grâce à la capacité de mobilisation de toutes et tous, la première vague du printemps s'est bien passée et aucune infection au Covid-19 n'a été signalée.

L'été a permis de retrouver un peu de liberté, de repos et surtout de consacrer ce moment de calme à de la formation d'urgence dans ce nouveau métier qu'est le sanitaire.

A l'automne, la deuxième vague est arrivée comme un orage. Le grondement de nouvelles de plus en plus alarmistes nous a reprojetés dans une organisation de crise, cette fois avec certes plus de compétences et moins d'inconnues, mais aussi avec la fatigue physique et psychique accumulée depuis de nombreux mois.

Et à nouveau, toutes et tous on fait face à la pandémie, avec le constat qu'à la fin 2020, confinés sous les cotillons, aucune infection au Covid-19 n'est à relever chez les résidents de la Cité Radieuse.

Ce bref aperçu de l'année 2020 sera développé au fil de ce rapport, pour rendre hommage aux personnes qui ont fait que ce qui aurait été pensé impossible dans tout exercice de projection a bel et bien été réalisé avec succès. Pour laisser une trace à ceux qui nous succéderont, tout en espérant qu'ils pourront s'inspirer des expériences vécues sans avoir à les vivre.

2020 EN UN CLIN D'ŒIL

2020 a été une année riche en émotions. Après un début d'année pendant lequel nous avons observé l'évolution du virus « de loin », le temps des premières mesures est rapidement arrivé. Avant même les premières restrictions annoncées par la Confédération, la première annulation de sortie, une visite au marché de Morges, a été décidée le 15 février et le confinement préventif d'une maison a été introduit le 3 mars.

Grâce à la discipline et à la résilience de toutes et tous et à un changement d'organisation évitant les contacts des résidentes et résidents de Maisons différentes, nous avons pu progressivement réintroduire un semblant de vie normale avec une reprise des activités, même si à l'heure de la rédaction de ce rapport annuel, beaucoup de mesures sont encore en place (contacts réduits, masques, repas dans les maisons au lieu du restaurant, check point santé, etc.).

1 / 1 / 2020
Bonne année !

15 / 2 / 2020
Annulation de la sortie au marché de Morges

25 / 2 / 2020
1er cas de Covid-19 en Suisse

2 / 3 / 2020
Première communication « comment nous protéger » en interne

3 / 3 / 2020
Première mesure de confinement préventif d'une Maison

16 / 3 / 2020
Le Conseil fédéral déclare la situation d'urgence

17 / 3 / 2020
Arrêt des activités en ateliers, séparation organisationnelle de chaque Maison

18 / 3 / 2020
Redéploiement des professionnels des secteurs arrêtés dans les Maisons

19 / 3 / 2020
Check point santé pour toute personne entrant à la Cité Radieuse

2 / 4 / 2020
Mise en place de la solution de visioconférence avec les proches (voir page 13)

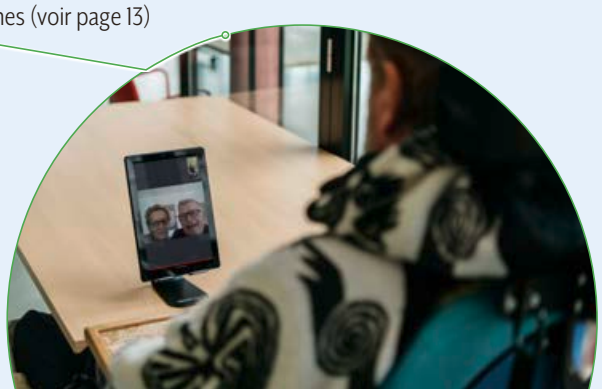

12 / 4 / 2020
Les douceurs d'un confiseur pour le dimanche de Pâques

1 / 5 / 2020
Reprise des visites sur le site

18 / 5 / 2020
Reprise partielle des thérapies

8 / 6 / 2020
Retour à domicile des bénéficiaires possible

15 / 6 / 2020
Reprise des activités en ateliers

29 / 6 / 2020
Sorties individuelles possibles

27 / 7 / 2020
Semaine foodtrucks à la Cité Radieuse

23 / 10 / 2020
Communiqué du Conseil d'Etat, 2e vague

1 / 12 / 2020
Organisation pour le retour en famille lors des fêtes de fin d'année

10 / 12 / 2020
Restaurant interne menu de Noël

2020, ANNÉE DE LA RÉSILIENCE

Après presque trois mois d'activités normales, bien que teintées d'inquiétude à propos de l'évolution des risques sanitaires, un raz de marée a emporté les habitudes quotidiennes depuis le 17 mars 2020. La fermeture des ateliers, des thérapies et des activés de jour a provoqué un petit séisme. Du jour au lendemain, les repères ont disparu.

2
JOURS
pour réorganiser totalement le fonctionnement de la Cité Radieuse

Les bénéficiaires et le personnel se sont retrouvés face à une grande incertitude. Malgré tout, l'organisation a fait face et la planification éducative s'est mise en fonctionnement réduit en moins de 24 heures. Les plannings de travail s'organisant deux mois à l'avance, c'est grâce à un formidable élan de solidarité de chaque membre du personnel que nous avons pu modifier les horaires pour une période incertaine.

Dès le 18 mars 2020, le quotidien s'est réinventé et tout le monde y a contribué. Après quelques semaines de baisse de rythme, certes bienvenue, certains résidents ont commencé à trouver les journées trop longues. L'équipe des ateliers a délocalisé certains travaux, permettant d'offrir une solution de télétravail pour ceux qui en exprimaient le besoin. D'autres ont décidé de bénéficier de cette parenthèse de non-activité. C'est une bien maigre compensation face au torrent de frustrations générés par le COVID-19.

La vie « cocooning » intensive a pris ses marques en offrant un monde de découvertes : cours de zumba, (re) décoration des maisons, découverte de recettes de cuisine exotiques, jeux, cinéma, e-loto en visioconférence avec l'équipe du centre de jour, etc. L'installation de tablettes connectées dans toutes les maisons a permis de maintenir un contact numérique avec les familles. Dès que les conditions sanitaires l'ont permis, les résidents ont pu profiter des jardins ensoleillés de notre belle Cité.

Par étapes, les visites ont repris dans un lieu protégé et les ateliers ont réouvert le 15 juin 2020 avec un horaire assoupli.

L'arrêt des activités a permis de trouver un autre rythme. Cette (re) découverte du temps libre a permis d'évaluer l'emploi du temps des résidents. Cette parenthèse d'inactivité diurne a requestionné toute l'organisation de la Cité Radieuse. Même si notre accompagnement pédagogique vise l'adaptation répondant aux capacités de chacun, nous avons identifié qu'il pouvait se décaler. En conséquence, nous avons reporté l'ouverture des ateliers de 30 minutes. Ce double « quart d'heure vaudois » a facilité l'organisation des neuf maisons et a simplifié la vie des résidents. L'identification de cette adaptation salutaire aurait été difficile en temps normal. Cet exemple démontre que le changement radical, induit par la crise sanitaire, nous offre aussi des opportunités.

Un proverbe argentin dit : « Quand une tuile tombe de ton toit, c'est l'opportunité de voir dix milles étoiles ». Nous souhaitons en découvrir encore de nombreuses autres !

L'été et l'automne 2020 ont permis de (re) partager des moments conviviaux par l'accueil de foodtrucks durant une semaine thématique. Le maintien d'un camp de vacances valaisan a offert un souffle réjouissant aux participants.

Même si cette période incertaine et anxiogène a perduré, elle a été parsemée de petites pensées, de cadeaux saisonniers pour raviver les cœurs. Le sens de la fête demeure une valeur intrinsèque de la Cité, nous avons fêté deux jubilaires de cinquante ans de vie radieuse.

Si la résilience, c'est l'art de naviguer dans les torrents, en référence à la citation de Boris Cyrulnik, les bénéficiaires et le personnel de La Cité Radieuse sont devenus des kayakistes aguerris !

La Cité Radieuse poursuit sa mission d'accompagnement et nous avons reçu des demandes d'admission. Des stages sont agendés au 1er semestre 2021, toujours dans le respect des règles sanitaires. La vie continue et nous poursuivons notre chemin !

LA CITÉ RADIEUSE, UN LIEU DE VIE DEPUIS DES DÉCENNIES

Comment mieux décrire l'utilité de la Cité Radieuse qu'en célébrant les nombreuses années de présence de nos bénéficiaires ?

Chaque année, nous fêtons les « anniversaires » d'institution de nos résidentes et résidents : cinq, dix, quinze, vingt, trente ans… Mais en 2020, ce sont même deux jubilés qui ont été célébrés ! En effet, nos bénéficiaires Mme Edith Baillif et M. Jean-François Terrier ont passé le cap des cinquante années à nos côtés. Le plaisir et la forme dont ils témoignent chaque jour nous font penser que la vie « en haut d'Echichens » est agréable !

Il est difficile de s'imaginer ce qu'était la Cité Radieuse à leur arrivée en 1970 et à quel point les choses ont changé au fil des ans. Nouveaux bâtiments, nouvelles infrastructures, un personnel ayant changé plusieurs fois, mais toujours cette même passion mentionnée dans nos buts : accompagner dans toutes les étapes de la vie. Et après tant d'années, qui oserait affirmer que ce ne sont pas également les bénéficiaires qui nous accompagnent sur nos propres parcours ?

Bravo et merci Edith, Jeff et toutes les personnes qui nous font confiance et nous apportent tant au quotidien !

50 ans de Cité Radieuse pour Jean-François et Edith !

1'368
ANNÉES
ancienneté cumulée par les résidents en 2020

25
ANNÉES
d'ancienneté moyenne par résident·e

LES ATELIERS : QUAND LA PANDÉMIE OUVRE DE NOUVEAUX CHAMPS DES POSSIBLES

3
MOIS
de fermeture
des ateliers

64
TRAVAIL-LEURS·EUSES
au total en 2020

En 2020, les objectifs de développement des ateliers visaient initialement un renforcement des démarches commerciales afin de soutenir l'effort marketing amorcé durant les années passées. La mise en action de cet objectif, en parallèle de l'adaptation des activités aux besoins évolutifs de travailleurs, s'est confrontée au couperet pandémique de la mi-mars 2020.

Les travailleurs externes ont été réunis dans l'atelier Polyvalent, en raison des normes sécuritaires qui imposaient une séparation avec les résidents internes. Cette adaptation n'aura finalement été que temporaire, car les ateliers ont été contraints de fermer complètement dès le 17 mars 2020.

L'activité professionnelle donne un rythme à la vie radieuse de notre Cité. Elle offre un espace de développement de compétences et de réalisation de soi. Le rituel de l'horaire, les interactions sociales, les moments de pause, l'inventaire des travaux effectués ou la livraison d'une commande à un client contribuent en partie à l'identification des rôles dans notre société.

En un claquement de doigt, chaque participant à cet édifice quotidien a vu son équilibre ébranlé.

Pendant douze semaines, dans un climat de doute sur l'avenir de chacun, le quotidien est devenu un défi.

Après avoir accusé le coup, les maîtres socioprofessionnels ont réorganisé leurs activités. Passé quelques jours de régulation, ils ont mis en place un « télétravail » pour les résidents qui commençaient à s'ennuyer. D'autres travailleurs ont décidé d'occuper différemment leur quotidien.

Au vu du prolongement de ce confinement, certains maîtres socioprofessionnels (MSP) se sont mués provisoirement en éducateurs. La collaboration des MSP dans les maisons a été très appréciée. Elle a offert un échange professionnel inédit. Cette idée avait déjà été abordée dans le passé, mais sa réalisation démontrait des complications organisationnelles.

La pandémie a abattu les barrières qui peuvent parfois séparer les fonctions différentes et ouvert de nouveaux champs du possible.

Dès la reprise, très attendue, du 15 juin 2020, nous avons décalé l'ouverture des ateliers de trente minutes. Ce décalage a été bénéfique pour le rythme des travailleurs et l'organisation des maisons. La pandémie a révélé cette simplification propice à tous.

Bien sûr, cette crise sanitaire a eu un impact sur le travail et ne nous a malheureusement pas permis d'atteindre les objectifs spécifiques des ateliers fixés au début de l'année 2020, avant que la pandémie n'atteigne la Suisse. Nous devons poursuivre le renforcement de la collaboration inter-ateliers et adapter l'offre d'activités pour répondre à deux défis.

Le premier impose une adaptation à l'évolution des travailleurs résidents de la Cité Radieuse. Nous observons une diminution des capacités générant une baisse de leur taux d'activité.

En parallèle, le second enjeu est de répondre aux besoins de nouveaux bénéficiaires externes. Nous observons une augmentation des admissions. Pour soutenir cet élan, nous devons offrir une attractivité des travaux proposés et accompagner les moments de repas et de pauses.

Dans une démarche d'adaptation, les ateliers vont poursuivre leur objectif pédagogique prioritaire, offrir des espaces d'apprentissage, d'autonomie et de valorisation.

POURSUIVRE L'INTÉGRATION DES TRAVAILLEURS EXTERNES MALGRÉ LE COVID

L'accès à la Cité Radieuse ayant été limité lors de la première vague, tout a été mis en œuvre pour ré-accueillir rapidement les travailleurs externes.

Les travailleuses et travailleurs externes, qui fréquentent la Cité Radieuse uniquement en journée pour travailler en atelier, ont été parmi les premiers à faire les frais des directives imposées par la Confédération et le Canton. La Cité Radieuse s'étant en quelque sorte barricadée, c'est avec tristesse que nous avons dû suspendre leur accueil pendant quelques temps.

Dès mi-juin, grâce aux premiers allègements des directives et une certaine habitude de la cohabitation avec les mesures, une reprise a été possible. Dès ce moment, nous avons tout mis en œuvre afin de proposer à nouveau une activité de travail pour les nombreux travailleurs externes.

Le respect strict des consignes d'hygiène a permis qu'aucune infection au Covid-19 ne soit relevée sur le lieu de travail.

Nous tenons à féliciter et remercier les travailleuses et travailleurs, ainsi que les membres du personnel, qui ont fait preuve d'une capacité d'adaptation remarquable.

25
TRAVAILLEURS EXTERNES
fréquentent régulièrement la Cité Radieuse

UN CENTRE DE JOUR ADAPTÉ

Le 23 janvier 2020, un forum des activités de développement personnel (ADP) réunissait 60 personnes pour découvrir la nouvelle organisation des activités de jour, dont la réforme avait débuté en 2019. Les bénéficiaires internes et externes ont accueilli ces nouveautés avec enthousiasme.

La nouvelle offre, construite main dans la main avec les bénéficiaires dont les avis ont été récoltés, vise à développer de nouvelles plages horaires durant les pauses, après le repas de midi, l'après-midi, en début de soirée ou encore le dimanche.

Durant ces nouvelles périodes, le Centre de jour propose des activités de cuisine et de pâtisserie, des temps d'accompagnement de bien-être et des moments festifs, notamment avec de la danse. Le cinéma est également très apprécié et le projet de ciné-club a fait son chemin après quelques projections publiques. Pour les travailleurs externes qui le désirent, nous proposons un accompagnement de loisirs et de jeux après le repas de midi.

Nos sondages individualisés avaient révélé un intérêt tout particulier pour une des activités de loisir : le loto. En réponse à cette demande presque unanime, nous avons organisé le premier loto dominical de l'année 2020, le 15 mars.

Cette rencontre offrant jeux et convivialité a réuni une dizaine de résidents respectant déjà les distances interpersonnelles, qui sont entre-temps venues s'ancrer dans les habitudes.

Ce loto « en live » fut la dernière rencontre réunissant plusieurs maisons. Depuis cet événement, les activités de loisir se sont déroulées en petits groupes, réunissant uniquement les colocataires de chaque maison entre eux.

Par contre, l'activité du Centre de jour s'est maintenue et l'équipe a dû réinventer l'offre pour l'adapter au contexte. L'activité de sport adapté a offert des séances de coaching individuel ou en petit groupe. Les fours de la pâtisserie ont cuit des douceurs qui ont régalé les résidents de chaque maison. Les parents et les proches ont également été invités à mettre la main à la pâte à distance en fabricant les cookies contenus dans les bocaux « tout prêts » préparés et envoyés à domicile par l'équipe du Centre de jour. Le loto a poursuivi son chemin porté de succès par une application d'une version numérique, à savoir un « E-loto » sur Skype très apprécié.

Dès l'automne, nous avons pu offrir à nouveau des moments « relooking », pour prendre soin de soi et de son look. L'équipe du Centre de jour a organisé des soirées thématiques par maison en préparant des délices pour les résidents et les éducateurs.

D'autres activités sont toujours dans l'attente d'une évolution sanitaire, comme le multimédia et l'activité de chant. D'autres évoluent, comme le PAA (Perspectives Autonomies Adultes), qui va s'intégrer dans un projet de parlement des résidents.

Même si la pandémie a bouleversé l'évolution des ADP vers un Centre de jour offrant des espaces de loisirs, nous gardons cette perspective réjouissante qui répond aux besoins actuels.

LES THÉRAPIES, UN SECTEUR ESSENTIEL IMPACTÉ MAIS PAS INTERROMPU

Le besoin essentiel de thérapies est une constante pour l'ensemble des bénéficiaires. Elles permettent d'améliorer, d'accompagner et de ralentir la péjoration de situations propres au handicap ou au vieillissement et soutiennent les bénéficiaires dans leur vie quotidienne en diminuant les douleurs chroniques.

Les thérapies ont été proposées en fonctionnement normal sur le début de l'année, jusqu'à ce que les restrictions sanitaires du confinement stoppent toutes les activités le 13 mars. Mais seulement pour un temps restreint, car avec ingéniosité et détermination, les bénéficiaires et les thérapeutes ont adapté leurs pratiques et les thérapies ont rapidement pu reprendre ! Les deux premières semaines, seules les thérapies d'urgence ont été maintenues. Elles ont ensuite graduellement été réintroduites.

Les effets de cette période spécifique ont été très rapidement observés. Pour certaines personnes, une diminution infime des thérapies a provoqué une péjoration de leur santé, par exemple avec une augmentation de la spasticité. Cependant, pour la majorité des personnes, il n'y a heureusement pas eu de constat négatif sur le court terme.

Dès l'automne, toutes les thérapies avaient pleinement repris avec les adaptations nécessaires au respect des gestes barrière.

Psychologie

Logopédie

Ergothérapie

Physiothérapie

Infirmerie

ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

17
PERSONNES
accompagnées à domicile en 2020

Durant « l'Annus horribilis » 2020, l'équipe de l'accompagnement à domicile de La Cité Radieuse a été confrontée à une « mission impossible » : maintenir le soutien des personnes vivant à leur domicile tout en respectant l'interdiction de les rencontrer.

Très rapidement, les personnes vulnérables se sont retrouvées en grande difficulté. La plupart des bénéficiaires de l'accompagnement à domicile collaborent, dans leur fonction de travailleur externe, auprès des ateliers de La Cité Radieuse. Après la fermeture du 17 mars 2020, certains bénéficiaires ont vécu très difficilement leur isolement forcé.

Les éducateurs ont malgré tout maintenu le lien, soit par téléphone, par visioconférence ou par des entretiens « sur le palier ». Ils ont contribué directement à répondre aux besoins fondamentaux en effectuant les courses, en sollicitant les proches aidants ou en accompagnant les rendez-vous médicaux prioritaires.

L'isolement, la tension constante et l'insécurité sociétale ont fait des dégâts. Une dame isolée, confrontée à une grande anxiété, a pu bénéficier d'un accueil temporaire dans une Maison de La Cité Radieuse. Le suivi régulier de l'équipe mobile a permis d'organiser rapidement cet accompagnement provisoire. Après deux mois de vie en communauté ressourçante, cette personne a pu retrouver son domicile, renforcée par le soutien de ses anciens colocataires.

Le lien maintenu entre le secteur de l'accompagnement à domicile et les autres secteurs historiques de notre institution offre une réactivité en cas de crise. Même si l'objectif primaire vise l'indépendance, l'accompagnement à domicile assure également un appui sécuritaire en cas de besoin.

Développé en 2016 pour répondre aux besoins multiples des bénéficiaires externes qui collaboraient dans les ateliers de La Cité Radieuse, l'accompagnement à domicile a été essentiel durant la pandémie.

Pendant le confinement, les éducateurs ont représenté parfois le seul lien extérieur pour certaines personnes.

La vie autonome offre de nombreux avantages en comparaison à celle en institution. Par contre, elle génère naturellement une diminution des interactions sociales. Même si la vie en « colocation forcée » génère parfois des tensions, elle offre aussi des échanges quotidiens avec sa communauté. La vie confinée en solitaire des bénéficiaires de l'accompagnement à domicile l'a interdit. Le soutien des collaborateurs de ce secteur a permis de soulager les difficultés vécues par les personnes isolées.

Forts de ce constat, nous recevons une augmentation des demandes d'accompagnement favorisant le maintien à domicile. Nous poursuivons notre mise à disposition de ressources pour répondre à ces besoins.

COVID-19 - LES PARTIES PRENANTES

À la mi-mars, la Cité Radieuse s'est retrouvée sous une cloche sanitaire qui nous a coupés des nombreux contacts que nous avons habituellement en permanence. Dès cette date, nous avons mis en œuvre des moyens afin d'entretenir les liens et informer toutes les parties prenantes.

Dès début avril, chaque Maison a été équipée de tablettes informatiques qui ont permis de faire des visioconférences avec les parents et proches qui étaient également confinés à domicile.

Des courriers réguliers aux parents, proches, curateurs et amis des bénéficiaires ont renseigné sur la vie à la Cité Radieuse et l'évolution des prescriptions émises par nos autorités.

Nos voisins proches ont également reçu quelques bulletins d'informations. Nos clients des ateliers, individuels et entreprises, ont été fidèles et nous avons pu honorer une partie des commandes.

Les partenaires du réseau étatique et sanitaire ont été nombreux à nous apporter conseil et soutien. Des monitorings hebdomadaires sur l'état de la situation dans les institutions ont permis aux autorités d'allouer les ressources nécessaires pour faire face aux différentes phases traversées tout au long de l'année.

Nos prestataires externes et fournisseurs ont quant à eux toujours répondu présents malgré les difficultés et les contraintes d'une intervention sur site. Une communication sur les directives en vigueur et les types d'interventions possibles ont permis de faciliter l'action de tous les acteurs indispensables au fonctionnement et à la vie à la Cité Radieuse.

De nombreux retours et témoignages prouvent que malgré les circonstances, le lien a été maintenu et que dès que nous serons à nouveau dans une situation plus ouverte, nous aurons le plaisir de nous rencontrer à nouveau physiquement.

DES TABLETTES POUR GARDER LE LIEN

La pandémie de CoVID-19 a bouleversé notre organisation interne. Notre institution accueillant des personnes appartenant au groupe dit "à risque", nous avons dû adapter notre fonctionnement en fermant en partie, et à contre cœur, nos portes aux visiteur·euse·s externes à l'institution. Coupés de leurs proches et amis, comment faire dès lors pour garantir un lien avec les familles et proches à nos bénéficiaires ? Par visioconférence !

Devant l'urgence de répondre au besoin de nos résidents, nous avons donc fait l'acquisition de dix-huit tablettes, de supports, de micros et d'enceintes et les avons distribués dans tous les groupes de vie.

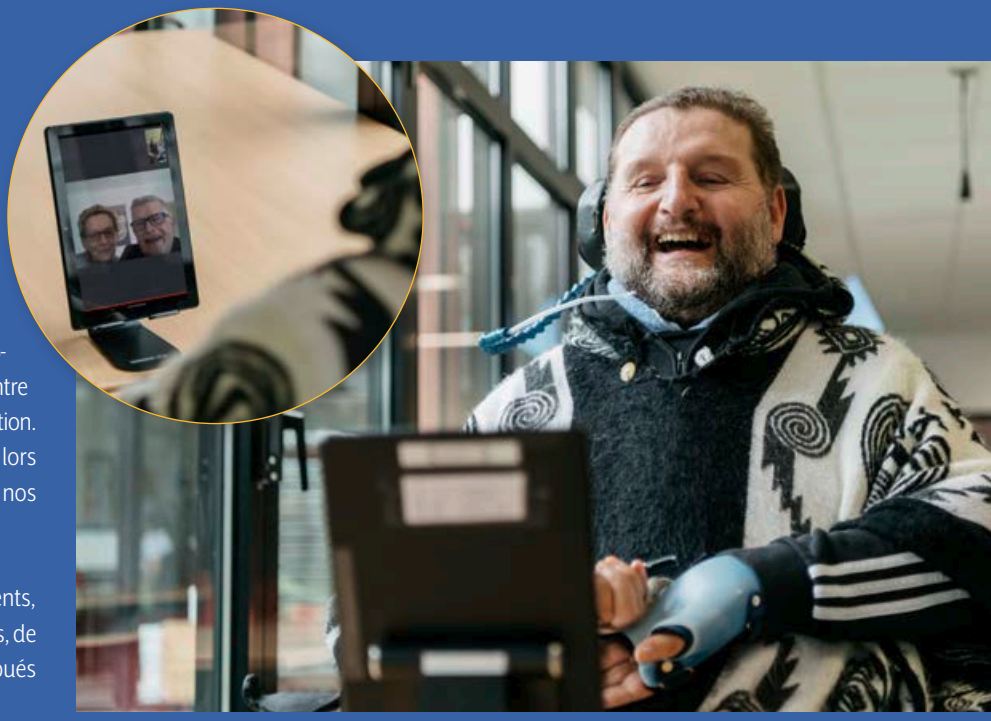

« C'est super de pouvoir garder le contact avec notre famille et nos amis. Même si rien ne remplace une vraie présence, cela nous permet de garder un lien et d'améliorer notre quotidien dans cette situation compliquée. »

Vincent, résident de la Cité Radieuse depuis 6 ans

RAPPORT RH POUR 2020

Un personnel flexible et professionnel et un impact COVID bas

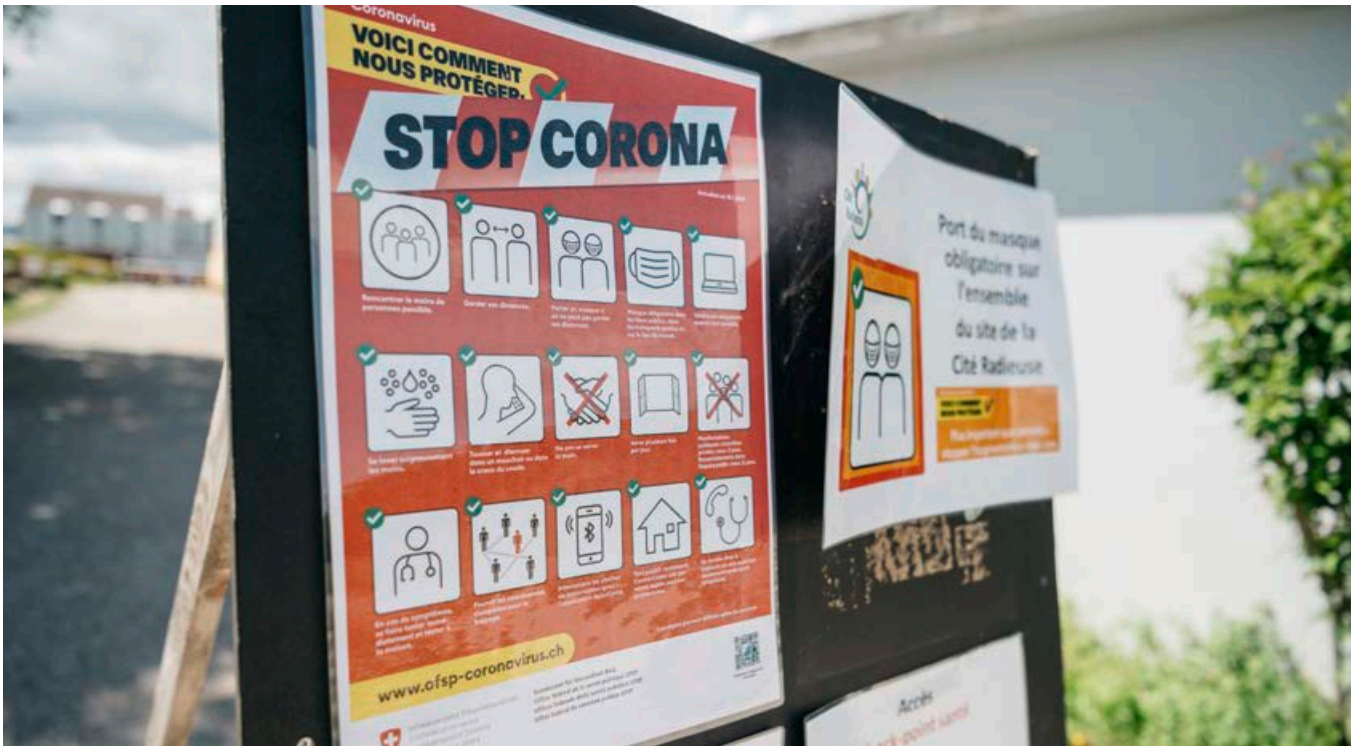

7 %
TAUX D'ABSENCE TOTAL
en raison de maladie (toutes maladies confondues)

23 %
DES HEURES D'ABSENCE
liées au Covid (attente de résultats de tests, quarantaines ou tests positifs)

565
HEURES
travaillées dans les groupes par des professionnels d'autres secteurs

L'année 2020 a été chamboulée par l'arrivée de nouvelles directives et recommandations sanitaires, provoquant une réduction drastique des activités.

En mars 2020, à l'heure où le Conseil Fédéral prépare la population à un semi- confinement, La Cité Radieuse établit à l'attention de tous les membres du personnel une attestation légitimant les déplacements professionnels pour se rendre sur leur lieu de travail. Il en sera de même pour les six collaboratrices et collaborateurs frontaliers qui auront besoin à plusieurs reprises d'obtenir des justificatifs de déplacements professionnels pour se déplacer sur leur territoire et passer la frontière.

Lorsque le 13 mars, la fermeture des écoles et de tous les établissements privés et publics est annoncée, l'institution doit faire face à de nouvelles contraintes qui vont s'inscrire durablement sur toute l'année 2020.

La fermeture des ateliers à vocation socialisante oblige une réorganisation des groupes de vie, celle-ci se fera en quelques jours seulement. Les maîtres socio-professionnels (MSP) et certains thérapeutes sont alors sollicités pour intervenir dans les groupes éducatifs en cas de nécessité. Au total, ce sont 565 heures qui seront effectuées par des professionnels d'autres secteurs. Cette solidarité et cette capacité d'adaptation seront un soutien indéniable pour les équipes confrontées aux exigences de ces nouvelles conditions de travail.

Les équipes éducatives ont dû rapidement acquérir et mettre en pratique de nouvelles compétences socio-sanitaires. Elles leur ont été enseignées lors d'une formation spécifique où de nouveaux termes comme « MAG » et « mesures additionnelles gouttelettes » ont fait leur apparition.

L'efficacité et la discipline sanitaire dont ont fait preuve les membres du personnel se ressentent dans la très faible augmentation du taux d'absentéisme en raison de maladie en 2020, puisqu'il s'élève à 7 % (contre 6.2 % en 2019). Un quart des cas est lié aux quarantaines ou aux résultats de tests Covid positifs.

EGALITÉ SALARIALE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

L'égalité salariale entre les femmes et les hommes est l'une des priorités de la Direction de la Cité Radieuse.

En 2020, la Confédération a mis en place un instrument permettant de vérifier si une entreprise respecte l'égalité des salaires entre femmes et hommes, c'est-à-dire si elle verse un salaire égal pour un travail de valeur égale. Des caractéristiques individuelles telles que la formation, les années de services, et d'autres facteurs liés au poste de travail (position professionnelle par exemple) permettant de prédire le salaire. Le sexe est inclus comme une variable indépendante supplémentaire. En l'absence d'inégalité salariale entre femmes et hommes, cette variable n'a pas d'incidence significative sur le salaire.

RÉSULTAT DE L'ANALYSE

sur 131 collaborateurs pris en compte dans l'analyse dont 88 femmes et 43 hommes :

- Ecart salaire moyen : Les femmes gagnent Fr. 21.– (0.3 %) de moins
- Différence salariale non expliquée liée au sexe : En tenant compte des caractéristiques personnelles et liées au poste de travail, les femmes gagnent 3.6 % de plus.

- **Statistiquement, il n'y a pas d'effet lié au sexe (valeur <5 %)**

CLIN D'ŒIL

De mars à fin mai, la Protection Civile Vaudoise est venue nous prêter main forte. Tenue du point santé (prise de température de chaque personne entrant sur le site de la Cité Radieuse), nettoyages, logistique… Ils nous ont amené un soutien fort apprécié. Un grand merci à eux !

MOT DU RESPONSABLE DE LA PRESTATION PÉDAGOGIQUE

Nicolas Gremaud

« Il n'existe rien de constant, si ce n'est le changement ». Cette citation du grand Bouddha peut résumer l'année 2020 vécue à la Cité Radieuse. Le raz de marée pandémique a contraint chaque membre de notre communauté à réinventer son quotidien.

Les bénéficiaires ont subi un chamboulement de leurs habitudes, parfois très ritualisées, du jour au lendemain. Ils ont démontré des trésors de créativité pour surmonter les obstacles de l'isolement qui a duré plusieurs mois.

En parallèle des incertitudes sociétales, les collaborateurs ont dû trouver des ressources pour recentrer l'accompagnement. En quelques jours, les restrictions ont questionné la vie à la Cité Radieuse. Chaque membre de notre organisation a vécu un bouleversement. Les tâches sont devenues différentes. Les contraintes sanitaires ont nécessité une refonte de nos priorités. L'action principale s'est recentrée sur les besoins fondamentaux et la couverture des risques d'absentéisme. Les identités professionnelles se sont intégrées aux besoins priorisés.

Cette année a révélé ce qu'une collaboration interprofessionnelle solidaire permet de réaliser. La planification des maisons a été adapté en moins de deux jours, modifiant l'emploi du temps d'environ huitante éducateurs. Un grand nombre de collaborateurs ont changé d'activité en une journée pour devenir provisoirement éducateurs ou accompagnant du quotidien. La conduite de l'institution a nécessité une priorisation constante, visant prioritairement la protection des bénéficiaires et des collaborateurs, sans oublier le besoin de vivre. Chacun est devenu spécialiste de la désinfection, des distanciations et du port du masque de protection. Les repères ont changé très rapidement sans laisser de répits.

Ces contraintes ont aussi généré des opportunités de simplification. L'arrêt sur image du confinement a ouvert des champs du possible insoupçonnés. Ces constats facilitent la vie des bénéficiaires et permettent d'alléger notre organisation. Ils ont démontré nos forces et ils ont questionné nos incohérences. Même si elle n'est pas terminée, cette crise nous a déjà permis de grandir.

Nous ne verrons plus jamais un masque chirurgical comme auparavant. Cela rappelle que nos représentations sont éphémères et qu'un petit souffle peut les faire basculer.

Malgré elle, La Cité Radieuse a fait un grand bond en avant. Nous avons acquis de nouvelles connaissances sanitaires. Nous avons renforcé notre identité par notre solidarité. Nous réévaluons plus souvent les besoins de quotidien et notre management vise la simplification.

A toutes et à tous ceux qui ont démontré des efforts, j'adresse mes sincères remerciement et je partage cette citation de Boris Cyrulnik : « **La résilience, c'est l'art de naviguer dans les torrents** ».

Nicolas Gremaud

ACTIVITÉS DU GROUPE PARENTS & AMIS DE LA CITÉ RADIEUSE DURANT L'ANNÉE 2020

Un manque de contact difficile à vivre mais une confiance en l'institution renouvelée

Le groupe Parents et Amis de la Cité Radieuse offre un espace d'échange dans lequel chaque participant peut exprimer ses préoccupations se rapportant au bien-être de son fis ou de sa fille résidant dans l'Institution.

Chaque année, notre rapport d'activité reflète les sujets et thèmes de nos rencontres, proposés par les parents, en fonction de leurs préoccupations : santé, régimes alimentaires, activités dans les ateliers, ateliers de développement personnel, bientraitance, vie sociale, vieillissement, retraite, diminution de la mobilité, etc. Les procès verbaux de nos assemblées sont transmis à la direction afin de garantir une collaboration efficace et transparente.

Selon les sujets, nous sollicitons la présence de nos directeurs ou des collaborateurs responsables des secteurs concernés pour, selon les sujets, des informations complémentaires.

Cette année 2020 nous a accordé le privilège d'une seule rencontre…le mardi 21 janvier 2020, où nous avons pu nous réjouir de la cérémonie très sympathique de la pose de la première pierre en décembre 2019 qui a lancé la construction des Maisons 15 et 16, dont la fin des travaux est prévue pour l'automne 2021.

Puis ce fut l'éclatement de notre liberté, bouleversant notre quotidien. Annulation des meetings, restrictions, confinement, nous projetant par surprise dans un monde d'inquiétudes fait d'interdits, de solitude et de mal-être.

Accès à la Cité Radieuse réservé au personnel, toutes visites supprimées… Une grosse angoisse pour les parents !

La réaction immédiate de la direction et du personnel de la Cité Radieuse, mettant en place des mesures très strictes, a protégé les résidents de ce virus inconnu difficile à combattre.

Les technologies actuelles ont permis de maintenir les relations parents/résidents, chacun faisant son possible pour encourager et alléger le manque de contacts en présentiel. Les mesures de protection mises en place ont permis de se voir et se parler à distance lors de visites dûment préparées et sur rendez-vous.

Les informations sous forme de newsletters régulières de Monsieur Livet sur l'évolution de la pandémie et de ses conséquences pour la Cité Radieuse et les mesures prises pour protéger les résidents ont rassuré les parents, très reconnaissants des efforts et de la qualité du soutien de la direction, des éducateurs et de tout le personnel entourant les résidents.

Ces derniers ont pour la plupart assez bien traversé cette période particulière, certains découvrant une plus grande capacité d'autonomie, l'intérêt de la vie communautaire, de nouvelles activités et d'autres programmes d'intérêt sur les réseaux d'information.

La recherche de techniques nouvelles améliorant le quotidien des résidents semble être la motivation permanente de l'institution et pour cela, entre autres, le groupe Parents & Amis de la Cité Radieuse remercie la direction et l'ensemble de son personnel pour la qualité des prestations offertes aux résidents.

Le Groupe Parents & Amis envisage l'avenir avec sérénité, confiant que dans un avenir pas trop lointain nos rencontres pourront reprendre dans l'enceinte de la Cité Radieuse avec des sourires et des regards… radieux !

Pour le Groupe Parents & Amis de la Cité Radieuse
Floriane Syfrig

CAMP 2020 : UN BOL D'OXYGÈNE EN VALAIS

Ou comment ramener un air de vacances à la Cité Radieuse

En mars 2020 arrivaient les restrictions sanitaires dûes au Covid-19, qui nous ont contraints à supprimer la plupart des séjours planifiés sur l'année tels que les bains de Saillon (Valais), Majorque, le parc aux oiseaux dans les Dombes en France, ou encore Marrakech.

Heureusement, au fil des mois les restrictions se sont gentiment allégées, nous permettant ainsi la réalisation d'un camp à Vétroz (Valais) en août. Au grand bonheur de nos bénéficiaires, ce camp serein à la belle saison leur a octroyé une évasion bienvenue, dans une ambiance de vacances, avec des moments de détente, quelques excursions, le tout dans le plus grand respect des normes sanitaires.

C'est à la Fondation Liberty, au cœur du Valais, entre montagnes et vignobles, que nos bénéficiaires ont séjourné. L'institution propose des logements de vacances entièrement adaptés et équipés pour des personnes à mobilité réduite. Un espace barbecue a permis, après les excursions organisées en journée, de profiter des longues soirées de l'été.

Une jolie palette d'excursions a été proposée pour partir à la découverte de la région : Evolène, les pyramides d'Euseigne dans le Val d'Hérens, une balade spectaculaire le long de bisses magnifiques et la visite du domaine et cave du « Grand Brûlé ».

Ravis de leur séjour, nos bénéficiaires affichaient un enthousiasme certain au retour de leurs vacances.

ANNIVERSAIRES ET JUBILÉS

Célébrer les années passées à nos côtés, en tant que bénéficiaire ou collaborateur·rice, revêt une grande importance pour la Cité Radieuse.

Reconnaissance du chemin parcouru, les jubilés démontrent pour les bénéficiaires que la Cité Radieuse est un véritable lieu de vie. En effet, passer dix, vingt, trente, quarante voire même cinquante années, à un endroit ne peut que démontrer que celui-ci compte !

Les collaboratrices et collaborateurs, fidèles, qui ont choisi de mettre leurs compétences à disposition de la Cité Radieuse durant des décennies, font profiter toutes et tous de leur savoir acquis année après année. Richesse immatérielle, ces compétences, mais aussi les personnalités de celles et ceux qui les portent, ont un impact immensurable dans les prestations journalières et dans la mise en pratique des missions de notre institution.

Nous adressons nos sincères remerciements à nos bénéficiaires, employées et employés pour leur engagement et félicitons spécialement les personnes listées ci-contre pour la célébration d'un jubilé.

COLLABORATEUR·RICE·S

10 ANS
- Léa Eko'o'Mva
- Catherine Martignier
- Aldona Miranda

15 ANS
- Laurent Boillat
- Laura Legrottaglie
- Bernadette Vesy

20 ANS
- Fanny Failletaz Salhi
- Baptiste Rebetez

30 ANS
- Ursula Fragnière
- Roselyne Ndom
- Chantal Ruffieux

BÉNÉFICIAIRES

10 ANS
- Noémie Monnier
- Marc Tolomeo

20 ANS
- Adrien Demierre
- Mathieu Favre

30 ANS
- José Santiso

40 ANS
- André Gaspoz
- Nicole-Janine Reusser

50 ANS
- Edith Ballif
- Jean-François Terrier

LE POINT SANTÉ : UN PASSAGE OBLIGÉ

Un point d'entrée unique pour garder le virus hors de nos murs

Dès le début de la pandémie, nous avons souhaité tenir une distance importante avec les possibles sources de contamination.

Si pour les bénéficiaires, le confinement organisé dans chaque Maison a répondu à cet objectif, il a fallu imaginer une solution pour le personnel et les intervenants externes. À cette fin, dès le 19 mars, grâce notamment à la Protection Civile qui a mis deux personnes à disposition, nous avons installé un « Point Santé ». Passage obligatoire pour toute personne qui entre sur le site, ce dernier permet d'assurer la traçabilité des personnes, leur état de santé, ainsi que de rappeler les mesures sanitaires en vigueur.

Dès le 1er mai, avec la réouverture pour les visites des familles et proches des bénéficiaires, le Point Santé a également assuré le suivi et le contrôle du respect des mesures sanitaires.

À fin mai, suite au retrait du personnel de la Protection Civile, des auxiliaires ont été engagés pour tenir le Point Santé. Ils ont également assuré la désinfection des lieux communs, des véhicules et des zones de contact (poignées de portes, boutons ascenseurs, ...).

Le Point Santé que nous pensions très provisoire a été levé au début de l'été 2021, lors de la rédaction de ce texte. Il a permis de faire un filtre sanitaire pour toutes les allées et venues, de nous ouvrir aussi rapidement que possible, mais aussi lentement que nécessaire sur l'extérieur et conserver un lien avec les familles et proches.

Administration et finances
BILAN

ACTIFS	2020 CHF	2019 CHF
ACTIF CIRCULANT	**3 481 176**	**2 889 534**
Trésorerie	917 729	494 036
Créances résultant de ventes et de prestations	2 207 642	2 078 981
Autres créances à court terme	163 153	144 044
Stocks	169 568	167 157
Actifs de régularisation	23 084	5 316
ACTIF IMMOBILISÉ	**10 672 545**	**7 145 546**
Immobilisations financières	10 514	10 513
Immobilisations corporelles	10 637 855	7 085 913
Immobilisations incorporelles	24 176	49 120
TOTAL DE L'ACTIF	**14 153 721**	**10 035 080**

PASSIFS	CHF	CHF
ENGAGEMENTS À COURT TERME	**7 764 761**	**3 518 291**
Dettes résultant d'achats de biens et de prestations	323 832	297 069
Dettes à court terme portant intérêt	6 470 772	2 597 443
Autres dettes à court terme	199 460	196 063
Passifs de régularisation	770 697	427 716
ENGAGEMENTS À LONG TERME	**2 631 589**	**2 829 134**
Dettes à long terme portant intérêt	2 631 589	2 829 134
CAPITAL DE FONDS AFFECTÉS	**1 404 436**	**1 389 281**
Fonds affectés	1 285 498	1 270 343
Fonds de produits	118 937	118 937
CAPITAUX PROPRES	**2 352 935**	**2 298 374**
Capital	200 000	200 000
Capital lié	2 152 935	2 098 374
TOTAL DU PASSIF	**14 153 721**	**10 035 080**

Administration et finances
COMPTE D'EXPLOITATION

	2020 CHF	2019 CHF
PRODUITS D'EXPLOITATION	**13 738 977**	**14 418 713**
Subventions cantonales	9 966 780	9 825 971
Contributions des pensionnaires	3 377 652	3 336 316
Produits des livraisons et de prestations	279 061	399 792
Autres produits d'exploitation	31 768	78 855
Dons	83 716	777 779
CHARGES D'EXPLOITATION	**-13 633 837**	**-13 741 171**
Frais de personnel	-10 930 889	-10 940 746
Honoraires	-796 763	-929 614
Matériels médicaux et médicaments	-31 403	-28 573
Achats de produits alimentaires	-343 025	-344 568
Outillage et matériel ateliers	-56 193	-64 413
Loyers	-45 897	-47 525
Entretien	-512 268	-494 561
Eau et énergie	-145 036	-166 876
Amortissements	-377 000	-337 985
Frais de bureau, d'administration	-139 248	-133 833
Autres charges d'exploitation	-256 114	-169 671
Autres charges d'utilisations des dons	0	-82 806
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**105 140**	**677 542**
RÉSULTAT FINANCIER	**-35 424**	**-39 415**
RÉSULTAT AVANT VARIATION DES FONDS ET DU CAPITAL LIÉ	**69 716**	**638 127**
Variation des fonds affectés	-15 155	-685 305
Variation du capital lié	-54 561	47 178
RÉSULTAT ANNUEL SELON LES SWISS GAAP RPC	**0**	**0**
Attribution du résultat annuel au capital	0	0

Administration et finances

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

	2020 CHF	2019 CHF
FLUX FINANCIER PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION	**651 908**	**910 630**
Résultat avant variation des fonds et du capital lié	69 716	638 127
Elimination des amortissements d'immobilisations	377 000	337 985
Variation des créances pour pensions et cantons	-128 662	-42 990
Variation des autres créances à court terme	-19 109	-19 159
Variation des stocks	-2 411	5 343
Variation des actifs de régularisation	-17 768	91 581
Variation des dettes résultant d'achats de biens et de prestations	26 762	63 570
Variation des autres dettes à court terme	3 398	-463 815
Variation des passifs de régularisation	342 981	299 989
FLUX FINANCIER PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT	**-3 903 999**	**-1 804 798**
Investissements en immobilisations incorporelles (nets)	0	0
Investissements en immobilisations corporelles (nets)	-3 903 999	-1 804 798
FLUX FINANCIER PROVENANT DE L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT	**3 675 784**	**537 273**
Variation des dettes à court terme portant intérêt	3 873 329	-371 283
Augmentation dettes à long terme portant intérêt	-197 545	908 556
VARIATION DE TRÉSORERIE	**423 693**	**-356 895**
VARIATION	**423 693**	**-356 895**
Trésorerie nette au 1er janvier	494 036	850 931
Trésorerie nette au 31 décembre	917 729	494 036

Administration et finances
TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL

2020	Etat initial CHF	Transfert CHF	Dotation CHF	Utilisation CHF	Variation CHF	Etat final
CAPITAL DE FONDS AFFECTÉS	**1 389 281**	**0**	**25 155**	**-10 000**	**15 155**	**1 404 436**
Fonds affectés	1 270 343	0	25 155	-10 000	15 155	1 285 498
Fonds d'égalisation résultats	118 937	0	0	0	0	118 937
CAPITAUX PROPRES	**2 298 374**	**0**	**58 561**	**-4 000**	**54 561**	**2 352 935**
Capital	200 000	0	0	0	0	200 000
Capital lié	2 098 374	0	58 561	-4 000	54 561	2 152 935

2019	Etat initial CHF	Transfert CHF	Dotation CHF	Utilisation CHF	Variation CHF	Etat final
CAPITAL DE FONDS AFFECTÉS	**703 976**	**0**	**738 568**	**-53 263**	**685 305**	**1 389 281**
Fonds affectés	542 315	0	738 568	-10 540	728 028	1 270 343
Fonds d'égalisation résultats	161 660			-42 723	-42 723	118 937
CAPITAUX PROPRES	**2 345 553**	**0**	**39 211**	**-86 389**	**-47 178**	**2 298 374**
Capital	200 000	0	0	0	0	200 000
Capital lié	2 145 553	0	39 211	-86 389	-47 178	2 098 374

Administration et finances
ANNEXE AUX COMPTES 2020

Généralités

Les états financiers de la fondation Cité Radieuse ont été établis conformément à ses statuts, aux dispositions applicables du Code des obligations, ainsi qu'aux directives de la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) et sont présentés en conformité aux recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC.
Les créances et les dettes sont portées au bilan pour leur valeur nominale. Les créances douteuses font l'objet d'une correction de valeur, tant que la prise en charge des pertes n'a pas été confirmée par la DGCS. Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique, déduction faite des amortissements planifiés et exceptionnels (subventions et dons affectés). La présentation des comptes annuels 2020 a été revue et les chiffres de l'exercice précédent ont été retraités.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Immeubles

La valeur brute des immeubles est diminuée des subventions cantonales et autres contributions reçues, ainsi que des amortissements selon les directives de la DGCS, soit un amortissement annuel correspondant à la part remboursée de l'emprunt hypothécaire s'y rapportant.

Autres immobilisations

La valeur brute des autres immobilisations corporelles diminuée des subventions cantonales et autres contributions reçues est amortie selon les durées de vie suivantes : Mobilier, machines 10 ans ; Matériel informatique 5 ans ; Véhicules 5 ans, Immobilisations incorporelles (logiciels) 5 ans.
« Les subventions obtenues ou les dons affectés à des immobilisations sont portées en diminution de la valeur des immobilisations corporelles par le biais d'un amortissement extraordinaire. Les petites acquisitions jusqu'à CHF 3'000.– sont portées directement à charge du compte d'exploitation. »

Reconnaissance des produits

Subventions et autres contributions

« Les subventions cantonales sont enregistrées lorsqu'elles sont encaissées ou lorsqu'elles sont facturées en cas de facturation par la Fondation. Les paiements de l'année sont déterminés sur une base budgétaire et les écarts avec le résultat final des activités (excédent de charges ou de produits) peuvent entraîner des compléments ou des remboursements sur les exercices suivants. Ces montants sont estimés en fin d'année et enregistrés dans les comptes de régularisation actifs ou passifs. Il existe une certaine incertitude sur les soldes définitifs qui ne sont connus qu'à réception du décompte final établi par la DGCS ; la régularisation est alors enregistrée comme résultat sur décomptes exercices précédents.

L'affectation au fonds d'égalisation des résultats de l'exercice ne se fait ainsi après acceptation du décompte final par la DGCS. A relever que selon décision du Conseil d'Etat, l'attribution au fonds d'égalisation des résultats a été suspendue. Les autres subventions et contributions sont enregistrées à la facturation ou sur la base des contrats de prestations. »

Dons

Les dons sont reconnus comme produits dans le compte d'exploitation dès lors qu'ils sont définitivement acquis par la Fondation. Ils sont considérés comme des fonds libres, sauf restriction particulière stipulée par le donateur (fonds de produits affectés) ou sauf décision d'attribution par le Conseil de Fondation (capital lié).

Contributions des pensionnaires

Ces revenus sont enregistrés à la facturation, effectuée en principe sur une base mensuelle.

Autres produits d'exploitation

Les revenus de la fabrication et les autres produits d'exploitation sont comptabilisés dès lors que les avantages et les risques ont été transférés aux clients et que la prestation a été fournie. C'est normalement le cas lors de la livraison des produits.

Exonération fiscale

La Fondation est exonérée fiscalement de l'impôt sur le revenu et la fortune selon décision de l'administration cantonale des impôts du 18 février 1969.

Statuts - Registre du Commerce

La fondation Cité Radieuse a été créée en 1967. Selon les statuts du 22 janvier 2019, la fondation Cité Radieuse a pour but d'accompagner dans toutes les étapes de la vie des personnes adultes en situation de handicap physique prioritaire et troubles associés secondaires compatibles ; son action pédagogique vise à assurer la dignité, l'épanouissement, l'autodétermination et les participations sociales ; elle met à disposition des locaux adaptés pour exécuter sa mission ; elle propose des activités pour le développement personnel ainsi que des ateliers professionnels offrant des places de travail valorisantes favorisant notamment l'apprentissage. Les inscriptions figurant au Registre du Commerce relatives aux personnes pouvant engager la Fondation sont à jour.

Gestion et placement de la fortune

La gestion et le placement de la fortune sont conformes au but de la fondation, puisque les immeubles sont occupés par les ateliers de la Fondation. Les dépassements des limites de placement de la fortune de l'OPP 2 ne mettent pas en péril la réalisation du but de la fondation.

fidinter

Rapport de l'organe de révision

au Conseil de fondation de
Cité Radieuse, Echichens

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Cité Radieuse, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie, le tableau sur la variation du capital et l'annexe aux comptes pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les indications du rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle ordinaire de l'organe de révision.

Responsabilité du Conseil de fondation
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales, et aux statuts, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision
Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit
Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les Swiss GAAP RPC. De plus, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Autre information
Les comptes annuels de l'exercice précédent ont été vérifiés par un autre organe de révision. Celui-ci a délivré, dans son rapport du 25 juin 2020, une opinion d'audit sans réserve.

Mandats de révision
Fidinter SA • Rue des Fontenailles 16 • C.P. 641 • 1001 Lausanne
tél +41 21 614 61 61 • fax +41 21 614 61 60 • lausanne@fidinter.ch • www.fidinter.ch
Entreprise certifiée EXPERTsuisse • DFK Membre indépendant

fidinter

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Lausanne, le 18 mai 2021

Fidinter SA

SEQ Signature électronique qualifiée · Droit suisse
Signé sur Skribble.com

Giovanni Chiusano
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

SEQ Signature électronique qualifiée · Droit suisse
Signé sur Skribble.com

er Vincent Favre
Expert diplômé en finance et controllling

Annexe : Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie, tableau sur la variation du capital, annexe aux comptes)

Administration et finances
DONATEURS ET PARTENAIRES

Tous les dons et legs reçus par la Fondation Cité Radieuse sont gérés conformément au but statutaire de la Fondation. Les dons avec affectation spécifique font l'objet d'un suivi annuel.

Un grand MERCI à toutes les personnes et les sociétés qui nous ont soutenus durant cette année.

Un spécial remerciement aux conseillers communaux d'Echichens de nous avoir fait don de leurs jetons de présence 2020.

Les sociétés :

Adelec SA, BBHN SA, Commune de Cottens, Commune d'Echandens, Commune de Lonay, Denk an mich, ECG Immobilier SA, Fondation Alfred et Eugénie Baur, Fondation Gandur, PLA Morges-La Côte-Nyon, ProMenager, Rochat + fils automobiles, Société VD utilité publique

et rien ne serait possible sans vous :

Adelina · Alain · Alfred Charles · Ane Onyme · Ana Cristina · André · André George · André Léopold · Andrea · Angela · Anita · Anne · Anne Alice Gabrielle · Anne-Lise · Annette · Annette Hélène · Annie · Anouk · Anthony · Ardita · Argélia · Barbara · Béatrice · Béatrice Thérèse · Bernard Dominique · Blaise · Blanche · Brigitte · Carla José · Carole · Caroline · Catherine · César · Charles-Edouard · Charly · Christian · Christiane · Christine · Christophe · Claire-Lise · Clara Ines · Claude · Claudine · Claus · Colette · Corinne · Daniela · Danielle · Denis · Denise · Didier · Diego · Dominique · Edith · Edmond · Edouard · Eglantine · Eliane · Elio · Elisabeth · Eric · Estienne · Etienne · Evelyn · Evelyn · Doris · Fabienne · Fondation Borgeaud · Fondation Nirmo · Fondation Orion · Francine · Francis · Franco · François · François George · Françoise · Gabriela · Georges · Georges René · Georgette · Geraldine · Gilbert · Guido · Hans Georges · Hans Peter · Hedvig · Hélène · Henri Edouard · Hugues · Ian · Irène · Isabelle · Jacqueline · Jacques · Jacques-Alain · Janine · Javier · Jean Claude · Jean-Charles · Jean-Jacques · Jean-Luc · Jean-Marc · Jean-Marie · Jean-Michel · Jeanne-Marie · Jean-Paul · Jean-Pierre · Jerôme · Jocelyne · José · Josette Bertha · Josiane · Juliette · Kavithas · Kemal · Kenneth Ian · Kerstin · Laure · Laurent · Léopold · Liliane · Lino · Lise · Lisette · Loic · Louisette · Luc · Madeleine · Magdalena · Marc · Marcel · Marceline · Marguerite · Marianna · Marianne · Marie · Marie Jeannette · Marie-Claude · Marie-Jeanne · Mariette · Marilena · Marinette · Marion · Marlène · Marlyse Paulette · Marthe · Martine Kahn · Maryam · Maryse · Maurice · Michael · Michel · Michele · Micheline · Milivoje · Monique · Murielle · Nadim Mahmoud · Nadine · Nanette · Nathalie · Nelly · Nicolas · Nicole · Odette · Olivier · Oscar · Otto · Pascal · Patricia · Patrick · Patrick André · Paul · Paulette · Pervenche · Philipp · Philippe · Pierre · Pierre-André · Raluca · Ramon · Raymonde · René · Renée · Rene-Erwin · Roger · Roland · Rolf · Rosat · Rosemarie · Rosette · Rufer · Ruth · Samuel · Sandra · Sandro · Sanela · Selin · Serafino · Simone · Sophie · Stefano Giovanni · Stéphan · Stéphane · Stéphanie · Susan · Suzanne · Sylvaine · Sylvette · Sylvia · Sylvie · Thérèse · Thierry · Ulrike · Valérie · Veronique · Violette · Viviane · Walter · William · Willy · Yvan · Yves · Yvette · Yvonne

La Cité Radieuse est titulaire du label de qualité Zewo.
Cette certification atteste que votre don arrive au bon endroit et est utilisé de manière fiable.

Votre don en bonnes mains.

Fondation pour personnes adultes en situation de handicap physique et troubles associés
Route de St-Saphorin 23
CP 64 · 1112 Echichens
direction@citeradieuse.ch
www.citeradieuse.ch

suivez-nous !
Cité Radieuse Echichens

01.01.2021